

échosRégion

CHARENTE-MARITIME

La Rochelle-Porto décolle en mars

A partir du 28 mars prochain, l'aéroport de La Rochelle propose une nouvelle ligne aérienne qui permettra de relier la région au Portugal à raison de deux allers-retours par semaine les lundis et vendredis. Le temps de vol prévu est de 2 h 20. Cette ligne vers le Sud est une étape sans précédent dans le développement de l'aéroport de La Rochelle - Ile de Ré ; elle devrait générer 17 000 passagers supplémentaires et compléter le réseau de l'aéroport (14 lignes). Pour info, Le Portugal est un des principaux pays clients pour les entreprises de la région avec 221 entreprises qui exportent leurs produits et services.

La Grande Loge de France en conférence publique à La Rochelle

Grand maître de la Grande Loge de France, Alain-Noël Dubart, donnera une conférence publique le 11 Mars à 18h30, à la salle de l'Oratoire 23, Rue Albertier à La Rochelle. Cette conférence aura pour thème « La Grande Loge de France aujourd'hui, pourquoi ? - Une démarche éthique et humaniste ». Ce sera pour les Rochelais l'occasion de mieux connaître la réalité de la Grande Loge de France, troisième obédience maçonnique française qui compte aujourd'hui quelques 30.000 membres. Cet événement coïncide avec l'anniversaire de deux loges rochelaises, « Orient-Occident » et « La Concorde », qui vont fêter respectivement cette année leurs 40 ans et leurs 20 ans d'existence.

4 M € pour des travaux de protection

La commission permanente du conseil général, réunie le 28 janvier, a approuvé le dossier de lancement de consultation des entreprises relatif à d'importants travaux de réparation au port départemental de Chef-de-Baie, à La Rochelle. Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à 3,83 M € (TTC). Plus de 2,9 M € seront consacrés à la remise en état des digues ouest et sud, dont le Département a la gestion, qui ont subi des dommages lors de la tempête Xynthia. Il est également préconisé de reprendre en totalité la voie circulaire de la digue sud afin de la rendre plus résistante lors d'éventuelles submersions.

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - POITOU-CHARENTES

L'Etat fait pousser les grappes d'entreprises

Après Atlanpack, le SPN, le pôle aliments et santé, le cluster éco-habitat et le pôle 16 000 images viennent d'être reconnues grappes d'entreprises par l'Etat pour la seconde vague de projets.

Une grappe d'entreprises est tout simplement la traduction en français du mot « cluster », terme générique utilisé pour identifier les réseaux d'acteurs économiques structurés autour d'objectifs communs pour le développement de leur territoire.

Pour la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar), ces grappes sont « principa-

lement constituée et dirigée par des PME-TPE avec un fort ancrage territorial et associant, selon les contextes, des grandes entreprises et des acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation. Elle apporte des services concrets aux entreprises. Elle favorise les coopérations avec les autres acteurs publics et privés. »

Pour la dynamique territoriale

Lancé pour la première fois fin 2009, le premier appel à projet avait comme

objectif « d'apporter un renouveau au tissu d'entreprises essentiel pour le maillage économique des territoires, mais orphelin de tout dispositif de soutien de dimension nationale ». Le pôle de l'emballage de l'arc atlantique basé à Cognac, a fait parti des 42 premiers dossiers sélectionnés sur les 112 candidatures proposées lors de la première vague.

Le 21 janvier, Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture, nouvellement en

charge de l'Aménagement du territoire, a annoncé, à la suite d'un second appel à projets, la désignation de 84 grappes supplémentaires sur 186 dossiers déposés. La Datar va consacrer environ 15 millions en 2011 pour le soutien de ces lauréats et plus de 24 millions d'euros à cette politique sur deux ans.

200 000 euros de soutien

Les sommes ne sont pas encore distribuées, mais

selon Claude Renard de la Direccte à Poitiers, la fourchette devrait se trouver entre 180 et 200 000 euros en moyenne. « Pour les quatre lauréats de la région, c'est une reconnaissance de l'ensemble des actions menées sur le territoire par les entreprises adhérentes des grappes. Ce soutien financier est un accompagnement ponctuel de l'Etat pour faciliter un changement d'évolution tout en contribuant au développement de leur région. » ♦

LDA

Les quatre grappes d'entreprises lauréates sont :

DIX ANS D'ACTIONS POUR LE SPN - POITIERS / 86

Voilà une belle récompense pour le Réseau des professionnels du numérique en Poitou-Charentes qui fête cette année ses dix ans. Cette grappe compte aujourd'hui près de 90 entreprises adhérentes. Motivé par cette reconnaissance, le SPN souhaite poursuivre son triple objectif : développer l'activité des entreprises de la grappe, accroître la visibilité de la filière TIC en Poitou-Charentes et favoriser par le numérique, la croissance et l'innovation du territoire régional.

Parmi les grands projets phares à retenir en

2011, le SPN souhaite positionner les entreprises de la grappe sur de nouveaux marchés comme le développement à l'international. Il renouvellera les Rencontres du numérique en juin à Poitiers afin de valoriser les compétences de la filière. Puis, il souhaite continuer à participer à l'intégration des TIC dans les entreprises par l'organisation d'ateliers de sensibilisation les « Café Tic » ou à travers les « Rendez-vous du SPN » qui se déroulent à l'extérieur auprès d'associations d'entreprises ou de collectivités. Enfin, un référentiel des bonnes



pratiques des entreprises du SPN verra le jour prochainement. Cet outil a pour objectif d'encourager les bonnes pratiques existantes et d'en susciter de nouvelles auprès des entreprises. ♦

LE CLUSTER ÉCO-HABITAT FAIT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - POITIERS / 86

Le cluster Eco-habitat Poitou Charentes est un réseau d'activités qui englobe toute la filière de l'éco-construction : maîtres d'ouvrage, organismes de recherches, organismes sociaux, collectivités locales, artisans du bâtiment... ce qui représente une centaine d'adhérents pour la région et beaucoup plus si l'on ajoute l'utilisateur-habitant, lui-même. Actuellement il n'en existe que cinq en France ! », décrit sa directrice Mathilde Lecharpentier.

Enchantée de faire partie de la deuxième vague, elle souligne son sentiment : « le fait d'avoir été retenu confère au cluster Eco-habitat Poitou-Charentes une vraie reconnaissance, un soutien au niveau national ». Les moyens

financiers octroyés permettront au cluster de porter plusieurs projets, parmi lesquels l'animation d'un atelier « habitat passif », la programmation de réunions d'information avec des acteurs du chanvre dans le bâtiment, la mise en œuvre d'un programme de formation habitat durable (isolation par l'extérieur, système constructif bois) avec les organisations professionnelles intéressées. « Nos actions s'inscrivent dans le cadre du Plan Bâtiment Grenelle et aussi du Green Building Council, une association qui soutient la construction et l'aménagement durable à l'international et qui entend accélérer la mise en œuvre de pratiques plus respectueuses de l'environnement », a précisé Mathilde Lecharpentier. ♦

LE PÔLE ALIMENTS & SANTÉ - LA ROCHELLE / 17

Dès sa création, il y a trois ans, le pôle Aliments & Santé a amorcé 36 projets collaboratifs de recherche & développement (R&D). Les acteurs agro-alimentaires régionaux ont joué la carte du collectif puisque 36 entreprises et 20 centres de compétences (recherche, formation, transfert ou autres) sont impliqués activement dans ces projets, auxquels s'ajoutent 15 partenaires hors Poitou-Charentes.

Initié par des entreprises agro-alimentaires de la région à forte capacité d'innovation axée sur les enjeux nutritionnels, le Pôle Aliments & Santé joue le rôle de catalyseur de projets collaboratifs de R&D et d'in-

novation. Il permet, en particulier, aux entreprises de réaliser des sauts technologiques, d'acquérir des connaissances difficilement accessibles individuellement, mais indispensables à leur développement industriel en nutrition-santé. Cette volonté de déployer les démarches collectives de R&D s'appuie sur les quatre métiers et compétences développés par le Pôle Aliments & Santé depuis trois ans avec pour support le CRITT Agro-Alimentaire Poitou-Charentes : veille prospective et stratégique, détection et ingénierie de projets collaboratifs ; création et promotion d'outils d'aide à l'innovation et communication et développement de partenariats. ♦

LE PÔLE 16 000 IMAGES - ANGOULÊME / 16

Basé à Angoulême, 16 000 Images est une association de professionnels de l'image en Poitou-Charentes. Elle regroupe 43 structures adhérentes, (TPE, PME, collectif d'auteurs...) dans tous les domaines et toutes les étapes de l'image, conception, animations, BD, jeux interactifs, communication graphique, plusieurs multimédia internet...

La plupart des entreprises sont installées dans le département de la Charente, elles génèrent un millier d'emplois, produisent de nombreux courts et longs métrages d'animations, des séries TV pour enfants comme Kirikou, les Triplettes de Belleville. Les aides financières apportées permettront de dynamiser la filière, le développement du kiosque « ressources humaines » destiné à aider, conseiller les entreprises qui travaillent avec des intermittents du spectacle, à mettre en place un système de veille de façon à informer la profession de l'évolution du marché de l'image, et également à renforcer les festivals d'animations existants. ♦